

D'ESTINNES ACTIONS Environnement

Mobilité & Sécurité, Patrimoine bâti, Eau dans la ville,
Cadre de vie & Aménagement du territoire,
Patrimoine naturel & paysager

Atelier thématique

Les jeudis 23, 30 janvier et 13 février 2014

Salon Communal de Peissant

DOCUMENT DE TRAVAIL

Constats de l'analyse croisée

Mobilité & Sécurité :

Un réseau de voiries peu adapté aux nouvelles réalités de terrain créant un sentiment d'insécurité...

Cadre de vie & Aménagement du territoire:

Une politique d'aménagement du territoire durable à développer afin de préserver le cadre de vie existant et d'anticiper les mutations à venir...

Eau dans la ville:

Le ruisseau des Estinnes, un atout inexploité constituant une véritable opportunité de développement ...

Patrimoine naturel & paysager:

Une « rupture » naturelle et paysagère fortement marquée...

Patrimoine bâti :

Un patrimoine riche mais sous exploité...



*«Améliorer la qualité de vie des habitants de la Commune
et doter Estinnes d'une stratégie de Développement durable »*

Extraits de l'analyse Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces liés au Pilier ENVIRONNEMENT :

L'analyse AFOM est une méthode destinée à établir un constat de la situation. En théorie, les atouts et les faiblesses sont directement contrôlables par les acteurs locaux. Les menaces et les opportunités sont des éléments externes sur lesquels les acteurs du territoire n'ont que peu d'emprise.

Comme toute analyse, celle-ci présente certaines limites. Certains éléments pouvant être considérés, selon le point de vue adopté, comme des atouts ou des faiblesses.

	Atouts	Faiblesses	
Structure physique & géographique	<ul style="list-style-type: none"> -Richesse pédologique et géologique. -Réseau hydrographique développé rendant le paysage très varié. -Pas de grandes zones d'aléa d'inondation forte. -Présence d'un captage pour l'eau de distribution. -Pas de zone de contraintes karstiques. -Proximité de trois centres urbains importants. -Occupation du sol variée et essentiellement rurale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aquifères sensibles à la pollution (zone vulnérable). - Présence de zone d'aléa d'inondation faible en zone urbanisable. - Présence d'un site karstique mais hors zone urbanisable. 	
Structure naturelle, paysagère & gestion environnementale	<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire à paysages variés. - De vastes étendues reprises en Zones d'Intérêt Paysager (ZIP) au Plan de secteur et reconnues comme telles par ADESA. - Existence de plusieurs points de vue remarquables sur l'entité. - Présence de deux sites Natura 2000. - 7 Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB). - De nombreux arbres et haies classés. - La commune adhère à de nombreux projets en faveur de la nature et de l'environnement (« MAYA », « Bords de route - fauchage tardif », « Combles et Clochers », contrats de rivière, etc.). - Existence d'un tuteur énergie. - Les espaces verts. - La traversée du ruisseau d'Estinnes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de zones naturelles bénéficiant d'un statut de protection officiel. - Pas de réserves naturelles. - Pas de PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature). - Le manque de valorisation du ruisseau et du passage à gué. - Un manque de respect de l'environnement. 	

Les éléments repris en **gras et en italique** sont les éléments ressortis de la consultation.
Cette liste ne se prétend pas exhaustive.

	Opportunités	Menaces	Des remarques ?
	<ul style="list-style-type: none">- Valoriser le ruisseau et le passage à gué.		
	<ul style="list-style-type: none">- La diversité paysagère justifie la création d'une étude de biodiversité qui permettrait de sensibiliser la population aux richesses écologiques de la commune.- Valoriser et protéger le ruisseau d'Estinnes.- Valoriser le patrimoine environnemental.	<ul style="list-style-type: none">- Dégradation des paysages et des éléments naturels.- Implantation de parcs éoliens supplémentaires.- Une toute puissance du lobby éolien.- La non prise en compte de la nappe phréatique.	

Extraits de l'analyse Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces liés au Pilier ENVIRONNEMENT :

	Atouts	Faiblesses	
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs routes régionales permettant de rallier rapidement les grands pôles économiques de Mons et Charleroi. - Une diminution de moitié des accidents de la route entre 2001 et 2011. - Une forte diminution des blessés légers en 10 ans. - 2 RAVeL traversant le territoire. - De nombreuses promenades, atouts en termes de déplacements doux. - Pas de problèmes majeurs en termes de stationnement. - Des aménagements cyclables le long de certaines voiries régionales. - Une distance-temps courte pour rejoindre un supermarché de + de 1.500m² et une gare d'influence. - La présence d'accotements et de trottoirs. - Les possibilités de parkings. - Absence de nuisances aériennes. - La proximité de pôles urbains (Binche, Mons, La Louvière). - La proximité de la frontière française. - Présence d'un passage à gué à Estinnes-au-Val. - La proximité des pôles et des axes routiers. - La présence du RAVeL. - La facilité d'accès automobile. 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de Plan Communal de Mobilité. - Absence d'autoroute, limitant les temps de parcours. - Une zone à risque le long de la N563. - Une charge de trafic importante sur la N90 et la N40. - Valeurs élevées en ce qui concerne les distances routières parcourues sur le territoire. - Une évolution en dents de scie en ce qui concerne les blessés graves et les tués. - Un faible équipement en termes de transports en commun. - Absence de ligne ferroviaire et de gare sur le territoire. - Les routes régionales sont les principaux obstacles à la mobilité douce. - Indice d'accessibilité moyen à mauvais. - Une distance-temps élevée pour rejoindre un hôpital. - La traversée du village par la route provinciale. - La vitesse des véhicules. - La mobilité uniquement liée à la voiture. - La dépendance des personnes à mobilité réduite en termes de déplacements. - La disparition des sentiers. - L'absence d'endroits sécurisés pour les enfants. - Le manque de mobilité. - La sécurité routière. - Le problème de manque de stationnement lors d'activités. - La présence d'un trafic de transit. - L'absence de trottoirs à la rue Grande. - La présence d'un trafic de transit sur les chemins de remembrement. - Le manque de signalisation routière. - L'état des voiries. - Le manque de TEC. - La disparition de sentiers et de ruelles. - La difficulté de se déplacer pour les personnes à mobilité réduite. - Le manque de trottoirs et le mauvais stationnement. 	

	Opportunités	Menaces	Des remarques ?
	<ul style="list-style-type: none"> - La coordination des déplacements piétons, promenades avec les aménagements cyclables existants (RAVeL, pistes, etc.). - Indication des entrées de villages. - Augmenter la mobilité pour les seniors et les moins valides. - Réhabiliter les sentiers. - Sensibilisation des enfants à la sécurité. - Prévoir un contournement pour décongestionner la rue des Trieux. - Développer le RAVeL. - Disposer de pistes cyclables. - Marquer les entrées de villages (bacs à fleurs, effet de portes). - Aménager des trottoirs. - Rénover les ruelles et les sentiers. - Sécuriser les endroits de rencontre existants. - Valoriser les chemins de remembrement par la mobilité douce. - Créer des liaisons intervillages en utilisant le chemin de remembrement. - Répertorier les sentiers et organiser leur entretien. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une dépendance extérieure en ce qui concerne l'offre d'emploi. - Une augmentation de trafic sur les routes régionales. - La disparition des sentiers. - Le manque d'entretien du RAVeL. - L'augmentation du trafic sur les chemins de remembrement. 	

Extraits de l'analyse Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces liés au Pilier ENVIRONNEMENT :

	Atouts	Faiblesses	
<p>Structure urbanistique & patrimoine bâti</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Grande diversité de typologie et de morphologie villageoise sur le territoire. - Certains villages ont conservés leur typologie historique et ne sont pas concernés par le phénomène de conurbation. - Présence de plusieurs biens classés. - Présence d'un bien exceptionnel. - Présence d'un patrimoine de grandes fermes. - Plusieurs parties de villages repris au plan de secteur en zone d'intérêts culturel, historique ou esthétique et en zone d'intérêt paysager. - Le patrimoine. - La rénovation de la Chapelle Notre-Dame de l'Assomption. - Un patrimoine architectural de qualité. - Le patrimoine bâti. 	<ul style="list-style-type: none"> - Habitat récent parfois non intégré au bâti ancien. - Pas d' « espace place » (espace repère) en tant que tel pour les villages de Vellereille-le-Sec et Vellereille-les-Brayeux. - Phénomène de conurbation au plan de secteur entre la route de Mons, Estinnes-au-Val, Estinnes-au-Mont et Haulchin. - Peu d'espaces publics aménagés de manière conviviale. - La transformation architecturale des exploitations agricoles. - Certaines cures se trouvent abandonnées. - Un développement urbanistique peu cohérent. - Un manque de respect de la typologie rurale. - Le manque de mise en valeur du patrimoine. 	

	Opportunités	Menaces	Des remarques ?
	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure exploitation et valorisation du patrimoine bâti. - Pas d'étalement de l'urbanisation au plan de secteur pour un grand nombre de villages de l'entité. - Possibilité de réaffectation du patrimoine bâti - Avoir une réflexion sur l'urbanisation (notamment l'accueil des jeunes). - Développer harmonieusement le village de Croix-lez-Rouveroy. - Intégrer au mieux le nouveau bâti. - Rénover la place d'Estinnes-au-Val. - Aménager de manière conviviale le centre du village de Fauroeux pour tous. - Valoriser le patrimoine. - Conserver l'église de Fauroeux en tant qu'élément du patrimoine. - Développer le village autour d'un noyau. - Revitaliser certains quartiers (Tombois). - Valoriser et trouver une destination au site du Levant de Mons. - Conserver le caractère rural du village d'Haulchin. - Harmoniser le tissu urbanistique. - Valoriser l'ancienne maison communale de Peissant et lui trouver une destination. 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de conurbation dans certaines zones. - Dégradation et détérioration des éléments du patrimoine. - La prolifération de chancres (privés & publics) 	

Extraits de l'analyse Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces liés au Pilier ENVIRONNEMENT :

	Atouts	Faiblesses	
<p>Éléments de l'aménagement du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proximité des attraits touristiques de Mons et Binche. - Réseau interurbain. - Réseau Autonome des Voies Lentes (RAVeL). - Potentiel foncier de 117ha ou 27% des zones d'habitat (essentiellement habitat à caractère rural). - 7 ZACC qui, mises en œuvre, pourraient changer la perception de certains villages (Vellereille-sec, Rouveroy, Croix-lez-Rouveroy, Haulchin) ainsi que du centre d'Estinnes. - 1 périmètre soumis à un RGBSR. - 4 périmètres de remembrement rural. - Présence de zones de moyenne densité de sites d'intérêt biologique et zones d'intérêt paysager. - <i>L'aménagement de la Place de Fauroeux par la société de Gilles.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de région urbaine. - Aucune voie ferrée sur le territoire. - Zone d'activité économique quasi inexistante, pas de PRE ni de ZACCI. - Pas de Périmètre d'Intérêt culturel Historique ou Esthétique. - Seulement un PCA régulant la politique d'aménagement du territoire mais obsolète (1981). - Pas de RCU ni de SSC (outils communaux permettant la régulation du développement urbanistique). - Pas de CCATM ni Conseils consultatifs (organes consultatifs favorisant la communication et la participation citoyenne). - <i>Le manque de communication entre les villages.</i> - <i>Le manque d'intérêt porté à l'aménagement du territoire.</i> 	



Opportunités	Menaces	Des remarques ?
<ul style="list-style-type: none">- Mise en œuvre des 7 ZACC à programmer de manière cohérente et globale (30ha).- Sites potentiels de développement : 1 SAR et 1 SRPE.- L'engagement de la commune dans le développement durable en réalisant un PCDR agenda 21 local.- Noyaux de villages à densifier dans une dimension de mixité sociale.- La requalification du domaine de Pincemaille via un PCAR est une expérience pilote pour la mise en place du dispositif régional en matière d'habitat permanent.- Eviter une pression urbanistique trop forte.	<ul style="list-style-type: none">- Risque de gestion peu parcimonieuse et coordonnée du sol, lié au manque d'outils d'orientation et/ou réglementaires.- Phénomène d'urbanisation le long des axes.- Villages d'ortoirs.- Phénomène d'habitat permanent dans les zones de loisirs (Pincemaille et Bois Houdiez).- Un développement trop important du village de Croix-lez-Rouveroy.	

Dans l'analyse présentée dans ces pages, n'ont été repris que les éléments indispensables à une réflexion sur le pilier ENVIRONNEMENT.

Néanmoins, d'autres éléments pourraient également s'avérer intéressants dans le cadre de cette réflexion comme : la convivialité, les services à la personne, l'économie, l'agriculture...

Ces éléments ont également été présentés et débattus dans le cadre de deux précédents Ateliers thématiques.



Agenda des Ateliers thématiques :

D'ESTINNES ACTIONS Société

Jeunesse, Logement & Démographie, Convivialité, Loisirs & Culture, Services

Salon Communal d'Estinnes-au-Mont :

Les jeudis **17, 24 octobre** et **7 novembre 2013** à 19 heures 30

D'ESTINNES ACTIONS Economie

Agriculture, Activités économiques, Activités commerciales, Image de l'entité

Salon Communal d'Haulchin :

Les jeudis **21, 28 novembre** et le **mardi 10 décembre 2013** à 19 heures 30

D'ESTINNES ACTIONS Environnement

Mobilité & Sécurité, Patrimoine naturel & paysager, Patrimoine bâti, Cadre de vie & Aménagement du territoire, Eau dans la ville

Salle Communale de Peissant

Les jeudis **23, 30 janvier** et **13 février 2014** à 19 heures 30

Pour plus de renseignements :

Jeannine Pawlak, Eco-conseillère - Conseillère en Mobilité
Administration communale d'Estinnes
Chaussée Brunehaut 232- 7120 Estinnes-au-Mont
064 / 311 333 jeannine.pawlak@estinnes.be
christelle.michel@estinnes.be

GUERRIAT Véronique ou LATOUR Michaël
Fondation Rurale de Wallonie
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville
071/66.01.90 sambre.meuse@frw.be